

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2008

OBJET
<i>de la Délibération</i>

ACTION SCOLAIRE- JEUNESSE, ATTRIBUTIO N DE SUBVENTION S

Date de convocation du Conseil Municipal
18 septembre 2008

Date d'affichage : 18 septembre 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

M. JARNO, Mmes GREZE, OLIVIERO, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, DONATO-LEHUEDE, LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes ROUILLARD, LE STRAT, MM. MOUHAOU, PERESSE, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

M. BAUCHER à M. LE DORZE
M. LE BARON à M. MARCHAND
M. DERRIEN à M. MOUHAOU
Mme GUEGUAN à Mme LE STRAT

ACTION SCOLAIRE- JEUNESSE, ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Rapport de Nelly BURLLOT

La commission action scolaire/jeunesse a examiné les demandes de subventions suivantes :

- 1 – Association Pontivy Jeunesse
- 2 – Damp d'ar Skol
- 3 – Scouts et Guides de France

Nous vous proposons :

- de verser une subvention de 540 € à l'association Pontivy Jeunesse
- de verser une subvention de 510 € à l'association Damp d'ar Skol
- de verser une subvention de 334 € à l'association Scouts et Guides de France

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 25 septembre 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**